



La CLASSE de PRE – APPRENTISSAGE (C.P.A.)

La CPA constitue une « passerelle » facilitant l'orientation vers une classe de CAP par apprentissage.

Ses objectifs :

- Une remise à niveau pour faciliter l'entrée en CAP
- Un appui à l'orientation vers des métiers, en particulier ceux de l'enseignement agricole
- Une meilleure socialisation et un accompagnement individualisé pour un épanouissement personnel de l'élève

C'est aussi apprendre à vivre ensemble et s'épanouir à travers la construction de projets au CFA et la confrontation de la réalité du monde du travail.

Les enseignements sont organisés selon une **alternance** annuelle entre le CFA et une **entreprise privée** ou une **exploitation** de **18 semaines** par an au CFA et de **18 semaines** en stage.

Une convention de stage (document fourni par le CFA), qui précise les conditions et objectifs du stage, est signée par les responsables légaux, le maître de stage et le CFA.

Les élèves de CPA sont toujours dans le **cadre scolaire obligatoire**. A ce titre, ils bénéficient des **vacances scolaires** et ne sont pas salariés. Leurs parents peuvent donc conserver leurs droits à percevoir des **bourses d'études** et **les allocations familiales**.

La classe de CPA accueille chaque année une **quinzaine d'élèves**.

Pour qui ?

Vous avez **15 ans**, vous êtes issu d'une classe de 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème}. Vous souhaitez une forme d'enseignement en lien direct avec le monde du travail qui permette de vous orienter ensuite vers un diplôme professionnel.

Vous avez un **projet de métier** dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'horticulture, des travaux paysagers, du machinisme agricole, de la fabrication des produits alimentaires, de la forêt ou de façon plus générale dans le monde rural.

Contact :

- ▶ **Marie Laurence RICHARD**, coordinatrice marie-laurence.richard@educagri.fr -
- ▶ **Carole PELLEGRINO**, directrice cfa.landes@educagri.fr

Pourquoi ?

Les objectifs de la classe de pré apprentissage (CPA) sont de vous faire **découvrir un métier** dans une branche professionnelle qui vous attire, de commencer à vous familiariser avec la **réalité d'une entreprise** ou d'une exploitation agricole, d'apprendre à maîtriser des **gestes professionnels**. Il s'agit également d'une formation qui intègre des enseignements généraux et professionnels pour **préparer votre entrée en CAP** par apprentissage dans l'option que vous aurez choisie.

Elle dure **1 ou 2 ans** selon votre âge et votre niveau.

Contenu de la formation au CFA

Programme et horaire moyen par semaine	
Enseignement général	
Français	5
Mathématiques	4
Biologie humaine	2
Informatique	2
Histoire et Géographie	1
Vie sociale et civique	3
EPS	3
Enseignement professionnel	
Modules professionnels et techniques	6
Rapport de stage	2
Projets pluridisciplinaires	3
Total sur la semaine	31

Organisation de la formation

. au CFA :

Un **enseignement général et professionnel** qui s'appuie sur des situations professionnelles concrètes, tout en assurant à l'élève une **remise à niveau**.

La **réalisation de projets ou d'activités pluridisciplinaires** à vocation citoyenne ou professionnelle : voyage d'étude, socialisation et prévention des conduites à risques, découverte d'entreprises et aide à l'orientation professionnelle.

. en entreprise :

Des **stages chez un Maître de Stage** (exploitant agricole, horticulteur, paysagiste, conserveur), qui conclut une convention avec le CFA où est inscrit l'élève.

En général, le pré apprenti reste chez le même maître de stage toute l'année.

Il a néanmoins la possibilité de changer de maître de stage en cours de formation s'il souhaite découvrir un autre métier ou une autre entreprise.

Le suivi du stage est réalisé par les formateurs du CFA grâce à un livret de liaison et à des visites en entreprises.

Après la classe de CPA

L'objectif de la classe de CPA étant de confirmer – ou pas – votre projet professionnel, vous avez la possibilité de changer d'orientation à la fin de l'année de formation.

A partir de 16 ans, vous pourrez intégrer une classe de CAP par apprentissage proposée au CFA Agricole et Horticole des Landes ou choisir de vous orienter vers un autre CAP dans un autre établissement.

Les CAPA par apprentissage proposés par le CFA Agricole et Horticole des Landes

Le CAPA Travaux Paysagers, le CAPA Productions Horticoles dans les spécialités « Cultures Florales et Légumières » et « Pépinières », le CAPA Production Agricole et Utilisation de matériels dans les spécialités « Production Agricole » et « Production Végétale », le CAPA Industries Agro Alimentaires.

La durée du CAPA, quelque soit l'option, est en général de 2 ans après la CPA.

Après un CAPA, vous pouvez choisir de rentrer dans la vie active, de poursuivre des études en BEPA ou BPA, de préparer une spécialisation professionnelle (Certificat de Spécialisation) ou de passer des concours de la fonction publique.

Pour s'inscrire :

- Retourner la fiche de pré inscription au CFA
- Le CFA vous convoque pour un entretien
- Le CFA confirme votre pré inscription ou vous propose une réorientation
- Le CFA vous transmet un dossier d'inscription
- Demander un dossier de demande d'admission en CPA à votre établissement scolaire d'origine

La validation de votre inscription au CFA sera définitive après accord de la commission d'affectation qui se réunit à l'Inspection Académique en général début Juillet

Les candidatures qui nous parviennent après cette commission seront étudiées au cas par cas par le CFA en lien avec l'Inspection Académique

En parallèle des démarches administratives, vous recherchez un maître de stage qui puisse vous accueillir toute l'année